

## LE MONUMENT DES PIONNIERS de la Sciotte.

Imposant par sa hauteur, ce monument massif en grès rose est désormais bien visible. Erigé en souvenir des travaux effectués par les pionniers brandebourgeois de la région de Berlin durant la première guerre mondiale, il vient de faire l'objet d'un élagage qui permet de valoriser et de préserver ce patrimoine. Encore visibles, les éléments sculptés une pelle et une pioche croisées et entourée d'une couronne de feuillage de chêne. A la base, en relief, est représenté un mortier court d'artillerie de tranchées.

Merci aux bénévoles, élus et membres de l'association « Guerre en Vosges ». Un merci particulier à M. François Vil-laume, toujours volontaire !



### **Mot du Maire**

Vous connaissez tous l'attachement que je porte à la maison dite « Coornaert », située en bas de la commune, qui a perdu la moitié de sa toiture.

Cette maison représente le passé de notre village : elle fut la propriété il y a deux siècles de Jacques Marx, un des maires les plus marquants d'Allarmont. Elle pourrait en être l'avenir.

Vous savez que la commune a signé avec l'Etablissement Public Foncier du Grand Est, l'Agglomération et le Toit Vosgien une convention pré-opérationnelle, qui avec le concours d'un cabinet d'architecte, aide à envisager un avenir possible pour cet immeuble.

**MARDI 16 JANVIER à 15h30, salle Jeanne d'Arc**, aura lieu une réunion publique à laquelle vous êtes tous conviés, pour donner vos idées sur cet avenir.

Pour ma part, je pense que des appartements pour personnes âgées, avec services associés, par exemple restauration pour résidents et enfants des écoles, pourraient être créés.

Je serai heureux de vous présenter mes vœux salle Jeanne d'Arc **SAMEDI 13 JANVIER à 18 h00** et d'entendre vos suggestions le mardi suivant.

Je vous souhaite avec mon conseil municipal une excellente année 2024.

## **Poubelles, poubelles, quand on attend,**

La comm d'agglomération de St Dié des Vosges (qui est **seule** à posséder la compétence de la Gestion de la Collecte des Déchets Ménagers) avait annoncé qu'à partir du 1er janvier 2024, il nous fallait nous servir exclusivement des nouveaux bacs à ordures sous peine de ne pas ramasser les anciens bacs.

D'une part nous avons appris que suite à des retards de distribution desdits bacs, il sera encore possible d'utiliser les anciens comme les nouveaux bacs jusqu'à nouvel ordre. En effet, le territoire de la comm d'agglomération étant vaste et disparate, bon nombre de nouveaux bacs n'ont pas encore été distribués.

D'autre part, nous prenons note de vos interrogations légitimes concernant des points précis comme le ramassage dans les rues habituellement non desservies ou la conduite à tenir pour les déchets des résidences secondaires... Tout n'est pas encore clairement établi, voire parfois divergent, entre les différents contacts que nous avons. Nous nous engageons, dès que la réglementation sera définitivement arrêtée, à vous la communiquer.

## **BOIS DE CHAUFFAGE**

Comme les années précédentes, vous avez la possibilité de faire du bois de chauffage sur certaines parcelles communales.

### **Renseignements et inscriptions à la mairie.**

\*\*\*\*\*

## **LA HALLIERE ?**

**La scierie sera reconstruite, c'est sûr**, mais quand ? Le dossier est entre de bonnes mains.

Le diagnostic sur la reconstruction a été demandé il y a bientôt un an à l'architecte par la D.R.A.C. Tout cela pour vous dire que l'on avance à petits pas et que la bâche grise de protection a encore de beaux jours devant elle...

L'association des amis de la Hallière garde son optimisme pour faire vivre l'esprit du site, en entretenant la zone humide, par la fabrication de tables et de bancs et de divers petits objets.

**Soyons partout présents pour parler de la Hallière et faire partager notre impatience. La reconstruction de ce patrimoine essentiel à la vie de notre vallée deviendra évidente.**

\*\*\*\*\*